Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 022-212201222-20260305-NM050326DEL04-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de délégués :
en exercice : 15
présents : 07
votants : 08

L'an deux mille vingt-six
le : cinq mars
le Conseil Municipal de la Commune de **LAURENAN**
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier RIVALLAN,
Maire.

Date de convocation : 19/02/2026

OBJET :
VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2026 ART DES CHOIX

N° 2026-05/03-n° 04

PRESENTS : RIVALLAN Olivier, Maire, GUEHENNEUX Jean-René, ROUXEL Dominique, RIVALLAN Fabienne, DANIEL Yoan, adjoints, LORAND Evelyne, BARBE Valérie (21h22), NIVET Françoise, CAILLIBOTTE Rémy.

ABSENTS : BILLARD Emmanuelle, ROUXEL Pascal (excusé), POLANE-TABART Valérie (excusée), DABOUDET Vincent (excusé), LEMEE Anne, RAULT Sonia.

SECRETAIRE de SEANCE : ROUXEL Dominique

Un pouvoir a été donné à LORAND Evelyne par BARBE Valérie.

Monsieur le Maire quitte la séance. Il est précisé que le quorum est atteint.

Sous la Présidence de Monsieur Yoan DANIEL, adjoint, le Conseil Municipal examine le compte financier unique 2024 pour le budget annexe « Art des Choix » qui s'établit ainsi

Le compte financier unique de l'année 2024 pour le budget Art des Choix pour la section de fonctionnement comporte les résultats suivants :

- en dépenses : 6 990.01 euros
- en recettes : 6 024.32 euros

Il fait apparaître un résultat **déficitaire de 965.69 euros**
Soit un résultat cumulé **déficitaire** de : 247.77 euros

Pour la section d'Investissement, les résultats sont les suivants :

- en dépenses : 0.00 euros
- en recettes : 6 319.00 euros

Il fait apparaître un résultat **excédentaire de 6 319.00 euros**
Soit un résultat cumulé **excédentaire** de : 16 296.37 euros

Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 022-212201222-20260305-NM050326DEL04-DE

Sur 15 membres en exercice : 08 votants dont 07 membres présents et 1 membre représenté.

Le compte financier unique 2026 du budget Art des Choix est voté avec 8 votes pour (dont 1 pouvoir).

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le :
Publié ou Notifié
le

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,

Secrétaire de séance

Dominique ROUXEL

Le Maire,

Olivier RIVALLAN